

# EXPOSÉ BUDGÉTAIRE

PAR

L'HON. SIR CHARLES TUPPER, C.B., G.C.M.G., &c.,

MINISTRE DES FINANCES,

---

CHAMBRE DES COMMUNES,

JEUDI, LE 12 MAI 1887.

---

Sir CHARLES TUPPER : En me levant pour vous demander de laisser le fauteuil, M. l'Orateur, afin que la Chambre se forme en comité des voies et moyens, saisissant cette occasion de m'exprimer en cette Chambre, je désire dire hautement que, reconnaissant la grande habileté de l'honorable député d'Oxford-Sud (M. Cartwright), et la manière dont il a pu remplir ses devoirs de ministre des finances, durant la période où les honorables membres de l'opposition étaient au pouvoir, et reconnaissant aussi, comme nous le faisons, la grande habileté des messieurs qui, de ce côté de la Chambre, ont occupé la même position sous l'honorable ministre qui maintenant, conduit la Chambre, je dois demander l'indulgence de la Chambre à cette première occasion où il est devenu de mon devoir d'occuper cette position. Je ne me propose pas dans la circonstance actuelle de passer en revue ce que les honorables messieurs de ce côté de la Chambre qui m'ont précédé ont fait avant moi.

On se rappellera que, sous un tarif comparativement peu élevé, le pays a joui d'une prospérité marquée pendant les sept premières années de la Confédération ; mais il ne faut pas oublier que pendant cette période les industries du pays ont joui d'une protection qui provenait de la dislocation du marché ouvrier dans la république voisine, ce qui nous a placés dans une position toute différente de celle que nous avons occupée très peu de temps après.

(15) Lorsque ce changement eut lieu et lorsque les industries languissantes du Canada ont exigé des efforts de la part du ministre des finances d'alors lorsque au lieu de sur-